

METTRE EN ŒUVRE L'ASSURANCE RC ENTREPRISE : POLICE MASTER EU ET POLICE LOCALE FRANCE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA263	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	691,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 15/10/2025 au 15/10/2025

OBJECTIFS

- Définir l'articulation entre police master et police locale en prenant en compte l'environnement souscription propre à ce type de risque
- Articuler les garanties EU / France dans le respect des réglementations en vigueur
- Tarifier le risque à l'aide des règles de souscription et critères de tarification

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et cas pratiques. Une étude de cas sera proposée à partir d'une police master EU et police locale France afin de mettre en pratique les principes exposés et acquérir une maîtrise des mécanismes.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

A. Comprendre le fonctionnement d'un programme international

1. Fonctionnement

2. Articulation police master et police locale

B. Appréhender les règles de souscription

C. Définir les critères de tarification

D. Comparer certaines garanties EU / France

1. Faute inexcusable de l'employeur

2. Dommages immatériels / loss of use

3. Punitive damage

4. Autres garanties

E. Mettre au point une stratégie de gestion : approche globale

1. Coordination des différents intervenants (maison mère / filiale, courtier central / local et assureur)

2. Gestion de l'information pendant et après sinistre

3. Résolution de problèmes techniques propres : application des clauses DIC / DIL / cohabitation des différents systèmes légaux et pratiques de marchés / gestion des flux financiers

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Responsables assurances d'entreprises

Souscripteurs entreprises

Gestionnaires de sinistres entreprises

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

691,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 01/05/2025 à 10:58